



La gazette des pêcheurs de Tulle

N°5 - 2025

Magazine de l'Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) « Les Pêcheurs de Tulle », association agréée par la Préfecture de la Corrèze

QUELQUES REFLEXIONS

Nos statuts précisent les deux missions des AAPPMA : promouvoir le loisir pêche et protéger les milieux aquatiques. Ce deuxième volet de nos actions nous amène à déposer plainte et poursuivre en cas de pollutions de cours d'eau. Ceci implique des démarches longues et qui n'aboutissent pas forcément à la condamnation des prévenus.

L'année 2025 devrait voir l'aboutissement du volet civil de la pollution de la Corrèze au niveau du centre aquatique en 2017.

Rappelons que nous avons obtenu en 2024 la condamnation définitive au niveau pénal de l'entreprise Eyrein industrie pour pollution de la Montane en 2018.

Et oui, prendre sa carte de pêche ce n'est pas seulement pouvoir aller pêcher mais c'est aussi participer à la défense des rivières.

Notez bien que si vous voulez être tenus au courant des activités de l'association tout au long de l'année il faut absolument renseigner votre adresse mail au moment de prendre votre carte de pêche et choisir l'AAPPMA des pêcheurs de Tulle.

Autre nouvelle : suite à la vacance de 7 membres du bureau de la fédération, des élections en vue de renouveler 7 administrateurs vont avoir lieu en février 2025. Une nouvelle équipe fédérale va donc se mettre en place.

DES NOUVELLES DE NOS COURS D'EAU

Reproduction naturelle de la truite

Les résultats de pêche électriques de cet été montrent des densités plutôt en moyenne basse de truitelles nées au printemps 2024. Les forts débits de fin d'hiver ont dû avoir une influence négative sur les alevins au moment de la sortie des nids.

Pour rappel, 2022 avait été une année exceptionnelle et 2023 une année moyenne en terme de réussite de la reproduction.

Travaux

Pas de travaux prévus en commission de bassin pour 2024 mais déjà des projets pour 2025 avec la nouvelle équipe fédérale.

Parcours pêche deuxième catégorie

Nous avons envisagé et fait des démarches afin de créer un parcours de pêche en deuxième catégorie en déversant des truites arc en ciel après la fermeture de la première catégorie. Ceci aurait permis de continuer à pêcher au mois de septembre et octobre tant que les conditions sont bonnes.

Le refus d'un propriétaire riverain ne nous pas permis de concrétiser notre projet. Nous continuons néanmoins à réfléchir à d'autres modalités pour offrir une offre de pêche en automne sur notre partie de territoire en deuxième catégorie.

Pêches électriques

Une pêche était prévue sur le **ruisseau de Chanac les Mines** en accord avec la Mairie qui souhaitait connaître l'état des populations sur ce cours d'eau traversant notamment le bourg.

A l'aval nous n'avons pas trouvé de truites mais seulement quelques écrevisses signal et une perche soleil provenant de plan d'eau situé à l'amont. Rappelons qu'une pollution liée à un déversement de produits chimiques a eu lieu dans la partie inférieure du bourg dans les années 2000 et a tué les poissons présents.

Pour voir s'il reste des truites en amont du point de pollution il était prévu une pêche électrique vers le cimetière mais celle-ci n'a pas pu être réalisée en raison de l'encombrement du lit. Ce sera fait e 2025.

En prévision des travaux de passage d'une canalisation d'eau au niveau de la Cour, commune de Bar, une pêche électrique de sauvetage a été réalisée sur la **Corrèze**

Alevinages

Des alevinages en œufs de truite fario et alevins à résorption de vésicule ont eu lieu sur des cours d'eau qui ne sont pas en gestion patrimoniale et dont les populations sont perturbées, par exemple le bassin versant de la Céronne. Quelques bénévoles se démènent comme chaque année pour poser les boîtes Vibert et les alevins.

Si tu veux rejoindre une équipe pour voir comment ça se passe, merci de le faire savoir au 07 84 11 83 07.

Commission salmonidés

Le groupe de travail mis en place au niveau fédéral a finalisé le traitement des 1400 réponses, gros travail pour les bénévoles et les salariés de la fédération. Les résultats du dépouillement des réponses sont publiés dans le Pêche 19.

ANIMATION PÊCHE ET CONNAISSANCE DES MILIEUX AQUATIQUES AUPRÈS DES SCOLAIRES

Cette année scolaire a été marquée par de fortes demandes de la part des écoles du secteur.

21 classes représentant un effectif de 460 élèves ont bénéficié de ce type d'animation financé à 50% par l'AAPPMA. Différents thèmes sont abordés comme la qualité de l'eau, les petits animaux des milieux aquatiques, l'anatomie et les espèces de poissons.....

Nous avons décidé de reconduire cette action pour l'année scolaire 2025-2026.

NOTRE ÉTANG DU PRÉMELOU

Commune de Saint Clément, près de Chanteix, entre la Geneste. et les Rivières

Un empoissonnement important en gardons et tanches (500 kg) a été réalisé cet automne.

D'importants travaux ont eu lieu cet automne : réfection d'un pont, reprise du chemin d'accès, consolidation des berges et curage du bassin de décantation .

Nous organiserons une journée de travail avec des bénévoles pour refaire un ponton en vue d'une vidange en 2025.

Les conditions d'accueil seront encore améliorées.



Les tarifs 2025 restent inchangés

- Journalières : 5€
- Annuelle Adhérents AAPPMA en Corrèze : 35€
- Annuelle Non Adhérents AAPPMA : 45€

Les cartes sont à prendre **sur place auprès des gardes**. Seule la carte annuelle permet de pêcher tous les jours en période d'ouverture et de pêcher toute l'année les week- end et les jours fériés.

Le règlement complet est affiché à l'entrée du site.

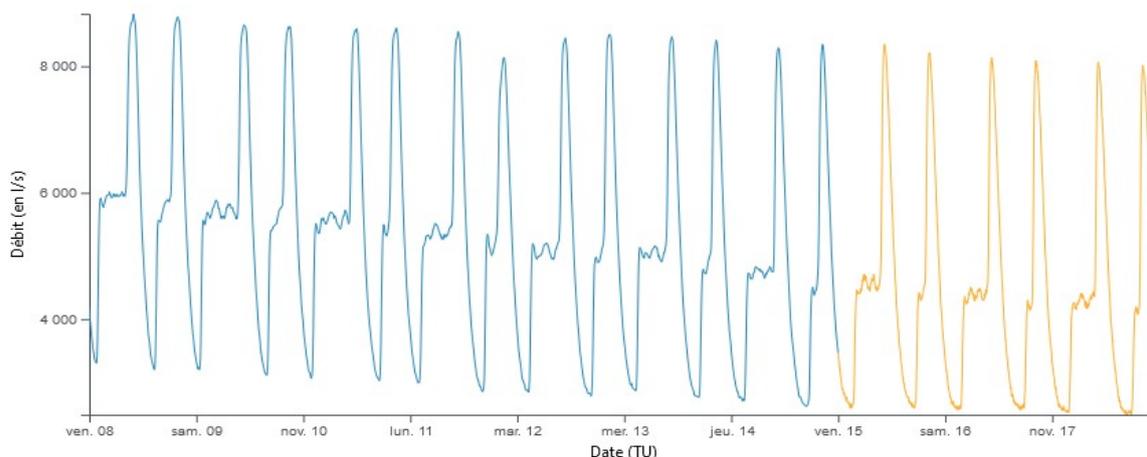
ZOOM SUR : LES ÉCLUSÉES LIÉES AU FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE BAR SUR LA CORRÈZE

Tous ceux qui pêchent sur la Corrèze à l'aval de la centrale de Bar sont témoins des différences de niveaux liés au fonctionnement par éclusées surtout depuis le changement de propriétaire (Romande énergie à la place du GIATT).

En plus de conditions de pêche très variables quotidiennement et parfois impossibles et dangereuses, il n'est pas difficile d'imaginer l'impact sur toute la faune et en particulier les œufs et les jeunes poissons.

Sur le graphique ci dessous on peut voir que le débit à Tulle peut varier du simple au quadruple dans la même journée (de 2 à 8 mètres-cube)

**Débit instantané - Données les plus valides de l'entité - P350 2510 01 - La Corrèze à Tulle [Pont des soldats]
- du 08/11/2024 00:00 au 17/11/2024 23:59 (TU)**



En pleine période de reproduction des salmonidés le risque de mise à sec des frayères est énorme, entraînant la mort des œufs.

Les éclusées sont également nombreuses et de forte amplitude au printemps avec un très fort risque de d'échouages des alevins. En effet ceux-ci se réfugient près des berges en raison du fort courant arrivant de façon subite. Dès que le débit redescend, lui aussi très rapidement, les alevins nageant à peine, se retrouvent piégés dans des flaques latérales avec un risque rapide d'asphyxie.

Tous ces impacts liés au fonctionnement par éclusées sont connus et ont été étudiés sur de nombreuses rivières en France comme à l'étranger.

Notre AAPPMA a demandé depuis plusieurs années que soit réalisée une étude des impacts des éclusées de la centrale hydroélectrique de Bar.

Une étude réalisée en 2021 par la fédération pour identifier les zones à risque de piégeage et proposer des solutions n'a pas été suivie de faits, le propriétaire de la centrale ayant décidé de geler les travaux prévus en attendant les résultats de l'étude complète.....

Après de multiples rebondissements, il semble que l'étude puisse enfin démarrer en 2025. Nous restons très mobilisés pour protéger cette rivière magnifique au potentiel important si on veut bien la laisser tranquille.

Banc de graviers le 20 décembre 2022, belle zone de frayère potentielle à 12H15



le même banc de graviers à 13h15 !!

Cartes
2025

L'AAPPMA de Tulle a décidé de maintenir la gratuité pour la carte « Découverte moins de 12 ans » Faites en profiter vos enfants.